

FAUX DÉPART, ON RECOMMENCE 2016 !

IL Y A DES JOURS COMME ÇA, OÙ ON AURAIT MIEUX FAIT DE RESTER AU LIT ; MARDI 12 JANVIER FUT DE CEUX-LÀ.

Ce jour-là, Christine Lagarde (ex ministre de l'économie sous Sarkozy) se fait taxer d'incurie par les magistrats de la commission d'instruction la renvoyant devant la Cour de justice de la république ; bon, elle l'avait bien cherché, elle aurait bâclé l'affaire Tapie/Crédit lyonnais et convoqué un arbitrage curieusement composé uniquement de pro-Tapie. Elle a entre autres expliqué dans sa défense avoir jugé secondaires les 12 millions que devait coûter cet arbitrage (cf. Mediapart).

Ce même jour, on apprend que Luc Besson (réalisateur, dont l'agence de publicité a réalisé le réseau social de l'UMP, Les créateurs de possibles), aurait été exonéré d'ISF en 2012 par Fabius (déjà ministre des affaires étrangères) et la DGFIP, à la surprise même de son avocate.

On apprend, encore que François Sauvadet (ex ministre de la Fonction publique sous Sarkozy) ferait l'objet d'une enquête du Parquet national financier pour détournement de fonds publics ou délit de favoritisme.

Pendant ce temps-là, la DGFIP, après avoir artificiellement allongé la durée d'attente des contribuables osant encore se déplacer dans les Centres des finances publiques en octobre 2015, adressait à ses chefs de service un message les incitant à empêcher ces mêmes contribuables d'importuner les agents au téléphone, en rendant impossible le dépôt d'un message et en les renvoyant vers Internet (cf. le Monde du 12 janvier).

Et le soir de ce maudit 12 janvier, énorme cerise sur un énorme gâteau, 8 salariés de Goodyear, société du groupe Titan, dont le PDG américain défraie la chronique par des propos extrêmement réactionnaires et provocateurs, sont condamnés à 2 ans de prison, donc 9 mois ferme, pour avoir participé à la séquestration pendant 30 h de deux cadres lors d'un conflit particulièrement dur contre des centaines de suppressions d'emplois. Ce conflit s'était conclu par un accord levant toutes les poursuites engagées contre les syndicalistes. Il avait duré 7 ans ; 800 salariés se sont retrouvés au chômage et 12 se sont suicidés.

C'est le Ministère public qui a décidé de maintenir les poursuites ! Une justice qui place le militant syndical au rang de délinquant est une justice de classe ! C'est le mouvement syndical que le gouvernement veut bâillonner, ce sont les mouvements sociaux qu'il veut museler !

Entre ceux qui se gavent sur la bête et ceux qui en paient les pots cassés, qui sont les vautours ?

Entre ceux qui défendent leurs emplois, leurs familles et les patrons qui profitent des aides de l'Etat sans contrepartie, qui sont les assistés ?

Les 12 millions de l'arbitrage Tapie, les 403 millions versés à Tapie, les abus de biens publics, les fraudes fiscales, les financements occultes de campagnes politiques des uns et des autres ne devraient-ils pas servir le Service public, aux Finances comme ailleurs ? Ne devraient-ils pas permettre de conserver des emplois, de relever enfin, après 6 ans, la valeur du point d'indice ?

Décidément, 2016 n'a pas commencé sur de bonnes bases...

***Décidons ensemble de mettre l'année 2016 sur de bons rails
Faisons entendre nos voix par la participation la plus large à la grève
intersyndicale Fonction Publique du 26 janvier prochain !***

SIGNEZ LA PETITION DE SOUTIEN AUX SALAIRES DE GOODYEAR

Pour la première fois depuis un demi-siècle, un gouvernement a demandé que soit requises des peines de prison ferme contre des syndicalistes pour avoir participé avec les salariés à des actions en vue d'empêcher la fermeture de leur usine.

Avec les 8 condamnés de GOODYEAR, l'exécutif veut faire un exemple.

Le gouvernement affiche sa volonté de mettre les Procureurs et les forces de polices au service des grands groupes pour briser toute résistance à la destruction des emplois et de l'industrie. Les militants de terrain en général et ceux de la CGT en particulier sont les plus touchés.

C'est pourquoi nous en appelons à l'ensemble des salariés, aux militants, aux syndicats d'entreprises, unions locales, départementales, régionales, fédérations ou simples salariés solidaires, pour faire ensemble la démonstration de notre force.

Nous pouvons être des millions à faire reculer Hollande, Valls et Macron, en commençant par leur imposer l'arrêt des poursuites contre les 8 de GOODYEAR et en organisant le plus grand rassemblement solidaire en prévision de l'appel.

Pour signer : <http://www.cgt.fr/L-appel-des-Goodyear.html>

LE 26 JANVIER, POUR NOS REVENDICATIONS, CONSTRUISONS L'INDISPENSABLE RAPPORT DE FORCE !

TOUS ET TOUTES EN GRÈVE LE 26 JANVIER AVEC LES REVENDICATIONS DE LA DGFIP

Dans le cadre d'un appel unitaire DGFIP CGT-Solidaires-FO à la grève et à manifester le 26 janvier 2016, nous proposons de conjuguer les exigences revendicatives communes à l'ensemble des fonctionnaires pour un service public de qualité et l'augmentation des salaires, avec celles qui portées depuis des mois à la DGFIP, à savoir :

- le déblocage des salaires et l'augmentation du point d'indice ;
- l'abandon du RIFSEEP et le refus de toute modulation du régime indemnitaire;
- l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires; le comblement immédiat des vacances d'emplois ; le maintien du réseau de la DGFIP et l'arrêt des restructurations; le maintien et le développement des missions de la DGFIP;
- le maintien et le développement d'un service public de qualité et de proximité ;
- le maintien des statuts particuliers nationaux et du code du travail ainsi que le respect de nos droits et garanties ;
- le rejet des corps interministériels ;
- le retrait des fiches de la Direction Générale remettant en cause les mutations et affectations (voir ci-contre)

Le gouvernement a décidé de poursuivre coûte que coûte sa plongée dans les politiques d'austérité. Malgré tous les ravages sociaux de ces orientations, malgré toute leur inefficacité à répondre aux besoins populaires, malgré toutes les sanctions électorales, c'est un véritable autisme politique qui est à l'œuvre.

Dans ce cadre, c'est le plus grand mépris qui s'affiche à l'égard de ceux qui font vivre au quotidien les services publics utiles à la société et aux populations. En effet, alors qu'ils sont parmi les principales solutions aux maux du pays, y compris contre la barbarie terroriste qui nous a frappé, leur renforcement n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Comme les autres fonctionnaires, les agents de la DGFIP sont les cibles privilégiées de ces choix antisociaux !

Les salaires sont toujours bloqués. Avec l'accord PPCR, refusé par la majorité des organisations syndicales représentatives que le gouvernement veut néanmoins mettre en œuvre, nos statuts particuliers sont menacés.

Dans les services, les restructurations régressives continuent à aller bon train. Des missions sont laminées ou carrément abandonnées. La purge sur l'emploi se poursuit, dégradant sans cesse les conditions de vie au travail et générant des relations de plus en plus tendues avec les usagers. Les règles de gestion sont battues en brèche. Les droits et garanties collectives sont remis en cause.

Il faut faire entendre raison à ce gouvernement et à la Direction générale des Finances Publiques !

À l'image des luttes locales qui ont contraint l'administration à des reculs dans ses volontés de liquider des trésoreries, c'est en grand format qu'il faut engager un rapport de forces pour gagner l'ouverture de négociations.

À ce jour, nous considérons qu'il faut maintenant envisager, dans l'année 2016, de s'engager dans un conflit social de grande ampleur, avec une grève inscrite dans la durée, en faisant jouer chaque fois que possible les convergences avec les autres salariés.

Face au refus d'entendre les aspirations des personnels, c'est dorénavant la seule manière d'infléchir les choix politiques à l'œuvre.

Nous livrons ce point de vue de manière ouverte, pour qu'il soit débattu et enrichi, tant dans le principe que dans les modalités de construction d'une telle démarche.

La CGT DNEF a lancé ce débat avec les agents dans le cadre d'une HMI organisée le 5 janvier 2016.

Notre dernière conviction est, en effet, que tout est possible dès lors qu'il existe une volonté collective.



REMISE EN CAUSE DES CONDITIONS DE MUTATIONS, DE FAÇON UNILATÉRALE PAR LA DG

La Direction générale des Finances publiques, cible du gouvernement, s'inscrit dans une logique infernale de destruction de ses missions, de ses emplois et de réductions de ses moyens. Les premiers à faire les frais de cette politique sont les agents qui subissent massivement les restructurations et suppressions massives d'emploi.

Dans ce contexte difficile où leurs conditions de vie au travail ne cessent de se dégrader, la Direction générale s'en prend maintenant à leurs droits et garanties, attaquant de plein fouet le droit à mutation.

Les règles de mutation ont été élaborées sur des principes forts. Le Directeur général l'affirmait en 2011, la mutation doit s'exercer en respectant les choix de l'agent et les besoins du service public pour l'exercice des missions.

Pour les mouvements de 2016, ces principes et le droit à mutation seraient complètement bafoués ; la décision de l'administration de faire évoluer les règles de mutation entraîne des reculs importants pour les droits et garanties des agents, pour répondre à l'objectif d'adapter les règles de mutation à la situation de l'emploi et aux attentes des directeurs locaux de disposer de règles plus malléables.

Depuis 2011, les agents ont vécu des changements importants et progressifs lors de leur demande de mutation. L'année 2015 devait être, enfin, l'année de mouvements et de règles unifiés pour toutes les catégories. Mais ces règles qui garantissent une mobilité choisie par l'agent, après les reculs déjà notés l'an passé, sont complètement remises en cause.

Il faudrait donc aujourd'hui avoir des agents malléables au gré des restructurations, des fusions et des suppressions de service, des agents disponibles en fonction des besoins définis par l'administration mais sans droits et garanties !!

Les principales modifications :

- Les mouvements complémentaires A et B du 01/03/17 sont supprimés ;
- Un mouvement spécifique sur poste, pour les B uniquement, sera organisé au cours du dernier trimestre 2016 pour une affectation au 1er mars 2017 ;

- Les agents C stagiaires se verront appliquer un délai de séjour de 3 ans dans leur résidence de 1ère affectation (sauf situation de rapprochement familial).- Les agents B en 1ère affectation (fin de scolarité 01/09/2016) seront maintenus 3 ans dans leur "dominante" ;

- Les B n'ont plus que 5 choix de « missions/structures » au niveau national ;

- Les modalités d'affectation dans les DOM sont modifiées ;

- Les affectations des IFIP à la DGE, dans les PNSR et dans les Pôles juridictionnels ;

- Les modalités de réalisation des Rapprochement interne des agents B et C ;

- Les affectations sur les « RAN dérogatoires » et la fusion de certaines RAN.

Les affectations attribuées dans le cadre du projet de mouvement sont susceptibles d'être modifiées pendant la CAPN, s'il est possible de satisfaire un vœu mieux placé dans la demande et cela, même si l'agent n'a pas demandé l'examen de son cas en CAPN ou très exceptionnellement, dans le sens décroissant des vœux exprimés. Les agents satisfaits de leur affectation au projet, qui ne souhaitent pas le réexamen de leur demande sur des vœux de meilleur rang doivent le faire savoir en envoyant l'imprimé annexé aux instructions au plus tard la veille de la CAPN.

Attention, cette décision empêche l'examen sur d'autres vœux mieux classés et annule la demande d'examen pour le mouvement complémentaire C.

Un n° spécial de notre journal national, le «Mag' Droits et garanties », est en ligne sur notre site, ainsi que les instructions administratives (<http://www.financespubliques.cgt.fr/a40/spip.php?article662>).

N'hésitez pas à contacter un militant de notre section pour rédiger votre demande de mutation ou l'annuler et pensez à nous donner le double de votre demande, que nous ferons suivre aux élus nationaux.

REMBOURSEMENT PASS NAVIGO - VICTOIRE DE LA CGT FIP PARIS

Depuis de nombreux mois, les collègues des brigades de contrôle et de recherche (BCR) de Paris sont dans l'action pour obtenir le rétablissement du remboursement de leur pass Navigo à 100% au titre de leurs frais de déplacements professionnels. En effet, ces collègues du fait de leur fonction sont conduits à se déplacer très fréquemment. Or, la direction avait unilatéralement annulé les remboursements de ces frais au début de l'année 2015.

Les collègues n'ont pas accepté cette décision. Ils se sont mobilisés en signant massivement une pétition en se rendant collectivement à une audience le 17 novembre auprès des directeurs du pôle pilotage ressources et de l'ex pôle fiscal Nord Est. De plus, ils ont suspendu toutes leurs sorties sur le terrain.

A l'occasion du comité technique local du 14 décembre, la CGT est intervenue, une nouvelle fois pour exiger le rétablissement du remboursement à 100% du Pass Navigo.

Ce succès revendicatif est à mettre à l'actif de la détermination des agents des BCR et démontre l'utilité de la lutte collective.

La CGT Finances Publiques invite tous et toutes les autres collègues assurant des missions itinérantes (vérificateurs, EDR, immobilier...) à faire valoir leurs droits au remboursement de leur frais de déplacements professionnels.



SOLIDAIRE, PAS SOLITAIRE. C'EST ÇA LA CGT. SYNDIQUEZ VOUS !

BOYCOTT ET ENVAHISSEMENT DU CTL EMPLOIS DE LA DNEF (2^{ÈME} CONVOCATION)

N'en déplaise au Directeur, un accroissement des missions avec le même nombre d'agents équivaut à des suppressions d'emplois habilement déguisées.

Sur le papier, la DNEF perd un emploi C et gagne 1 IDiv au 1/9/16.

Dans la réalité, par la création de la BAPF, donc l'adjonction de nouvelles missions, sans création d'emplois, ce sont en fait 8 emplois qui sont supprimés en BNI (7) et BIR (1), à hauteur de 7 inspecteurs et 1 contrôleur.

C'est aussi 2130 suppressions d'emplois au niveau national et des règles de gestion fortement revues au détriment des agents pour contrer les conséquences des 30000 suppressions d'emplois à la DGFIP en 10 ans.

Après avoir tenu une HMI le 5 janvier, qui a décidé le boycott du CTL emplois de la DNEF du 7, la CGT a proposé une rencontre intersyndicale, qui a décidé :

- du boycott du CTL par l'ensemble des élus des 3 syndicats Solidaires, CGT et CFDT,
- de l'envoi d'une lettre ouverte au ministre, DG et Directeur de la DNEF
- de la distribution de cette lettre ouverte dans le hall de Pantin le matin même du CTL
- de l'envahissement du CTL par un maximum d'agents pour expliquer que nous ne sommes pas dupes et que conserver arithmétiquement le même nombre d'agents pour plus de missions équivaut à supprimer la valeur d'une brigade d'enquêtes, suppression fort préjudiciable pour les missions de la DNEF et l'avenir de notre direction et en contradiction totale tant avec les besoins qu'avec les déclarations politiques de lutte contre la fraude et contre le financement du terrorisme.

Les 3 syndicats ont pris la parole pour expliquer leurs raisons du boycott et de l'envahissement.

Le directeur a répondu :

- **arithmétique : il n'y a pas de suppressions, mais des transferts internes, car toute structure doit savoir évoluer**
- **juridique : il a refusé de valider la lettre ouverte comme déclaration liminaire de l'ensemble des organisations syndicales (CTL non ouvert en cas d'envahissement)**

Un bref échange a eu lieu, mais inutile au vu du dialogue de sourds.

Les OS ont quitté la séance environ 20 minutes après y être entrés.

Les agents des finances publiques, qui ne représentent que 6% des fonctionnaires d'État, absorbent à eux seuls 54% des suppressions d'emplois et 25% des effectifs de la DGFIP ont disparu en 10 ans !

L'État a besoin de recettes, la fraude n'a jamais été aussi importante et on sait que la lutte contre le terrorisme passe aussi par la lutte contre son financement ; nous avons toutes les raisons de défendre nos missions et nos emplois !

ASSISTANCE INFORMATIQUE / CID

Nous vous informions dans le dernier ASD vouloir recenser les problèmes liés à la nouvelle organisation de l'assistance informatique qui, ne satisfait semble-t-il pas grand monde. Il n'est bien évidemment pas question pour nous de fustiger les collègues de ce service, qui n'y sont strictement pour rien et subissent au contraire les conséquences de cette situation. Il s'agit au contraire de pointer les inconvénients de cette organisation qui déshumanise ce qui ne fonctionnait pas mal avant pour récupérer quelques emplois par-ci par-là. C'est d'autant plus préoccupant que les RH devraient dans un proche avenir être également regroupés sur plusieurs directions et éloignés des services et que nous avons toutes les inquiétudes pour les contacter à l'avenir, que ce soit pour des questions de tous ordres ou en cas de problèmes ou d'erreurs. **Donc n'hésitez pas à nous donner votre témoignage et votre avis sur cette question.**

RENDEZ-VOUS LE 30 JANVIER 2016

Les associations et organisations syndicales regroupées autour de l'appel « [Nous ne céderons pas !](#) » et ayant lancé la pétition « [Pour nous, c'est définitivement non !](#) », contre la réforme constitutionnelle, appellent à manifester le samedi 30 janvier 2016 partout en France et à Paris, à 14h30, place de la République.

Elles expriment leur refus de la réforme constitutionnelle et leur exigence de la levée de l'état d'urgence.

